

Pictogrammes et symboles cohérents Nouvelle norme NF P 96-105 relative à l'accessibilité aux personnes handicapées et aux personnes ayant des difficultés de lecture ou de compréhension Établissements recevant du public



NOUVELLE NORME ?

Oui. Cette nouvelle norme propose des principes de conception et d'utilisation des pictogrammes et symboles visibles, lisibles et compréhensibles par tous.

C'est-à-dire, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR), les utilisateurs de fauteuil roulant (UFR) et celles en situation de handicap visible ou non.

Les établissements recevant du public (ERP) sont la cible de ce nouveau document, où sont donnés des critères de choix pour une utilisation cohérente de la représentation graphique schématique.

Nota : Les images insérées dans le présent flyer ne présente qu'une illustration, sans caractère normatif ou réglementaire.



Accueil des UFR

Pour quels utilisateurs ?

Maîtres d'ouvrage, propriétaires et gestionnaires d'établissements recevant du public, maîtres d'œuvre, entreprises de signalétique.

Pour quel principe de conception ?

Un pictogramme ou symbole doit être :

Compréhensible - mémorisable - ne pas comporter de perspective (pour éviter toute transcription absconse ou entretenir le doute) - visible et lisible - dessin aux traits forts



Restaurant



Handicap provisoire

Référence de ce nouveau référentiel

Norme NF P 96-105 : Février 2018 - indice de classement P 96-105



QUAND A-T-ELLE ETE HOMOLOGUEE ?

Le 10 février 2018



POUR QUEL EMPLOI ?

Les usagers d'un établissement doivent pouvoir facilement se repérer pour pouvoir se déplacer, et éviter de petites impérities susceptibles de les égarer.

Les pictogrammes et symboles doivent être facilement reconnaissables, et pouvoir être compris sans avoir besoin de connaître la langue vernaculaire.

Pour quels attrait ?

Leur compréhension est possible du plus grand nombre.



Toilettes



Photos interdites

Leur conception s'appuie sur des signes connus.



Je me déplace

L'information est comprise de tous, jusqu'aux personnes les plus en difficulté ou les plus fragiles.



Accueil des PMR

De façon isolée, un mot peut leur être ajouté.



Guichet

Dans un même environnement, ils sont reproduits à l'identique quel que soit le support. (écrans, brochures, communications digitales ...)

Au même endroit, ils sont en nombre restreint. (retenir deux symboles est rationnel)

février 18



POUR EN SAVOIR PLUS

Quelles sont les bases de création des messages sonores ?

Ils doivent être faciles à entendre et à comprendre :

Emploi de mot-clé élémentaire et usuel - L'annonce va droit au but - Ils sont correctement énoncés

Dans le tableau ci-dessous, le **oui** signifie un niveau élevé de préconisation

Doublage sonore du pictogramme dans les ERP, selon leur catégorie

Accessibilité <i>Messages associés</i>	ERP avec mission de service public		ERP privés	
	1 ^{er} et 2 ^{ème}	3 ^{ème} 4 ^{ème} et 5 ^{ème}	1 ^{er} et 2 ^{ème}	3 ^{ème} 4 ^{ème} et 5 ^{ème}
Cheminement extérieur <i>Se repérer - Obtenir plus d'informations pour se diriger vers l'entrée la plus proche</i>	oui	oui	oui	<i>Recommandé</i>
Entrées Principale Secondaire <i>Repérer l'entrée pour accéder à l'ERP</i>	oui oui	oui <i>Recommandé</i>	oui oui	oui <i>Recommandé</i>
Services Accueil Accès aux services principaux Sanitaires Ascenseur Escalier mécanique <i>Repérer l'accès aux services</i>	oui oui oui oui oui	<i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i> oui oui	oui oui oui oui oui	<i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i> <i>Recommandé</i>



Pour quel handicap ?

La norme NF P 96-105 reprend, dans l'une de ses annexes, des fiches explicatives sur les handicaps ou les difficultés de compréhension.

Le handicap

Le handicap est un désavantage dû à une infirmité.

L'accessibilité est une réponse au handicap.

Le handicap auditif

Il en existe de différents types, de la surdité légère à la surdité profonde des deux oreilles.

Le handicap visuel

Lorsque la vision centrale est nulle ou inférieure à 1/20° de la normale, les personnes sont considérées comme aveugles.

Les personnes malvoyantes ont une vision de 1/10° au plus de la normale.

Le handicap mental

Il est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle qui ne se guérit pas, mais un accompagnement approprié peut en diminuer les conséquences et proposer une plus grande autonomie.

Le handicap psychique

C'est une conséquence d'une maladie mentale qui relève à la fois de soins psychiatriques et d'un accompagnement spécifique en vue d'en abaisser les effets invalidants.

L'illettrisme

« Situation des personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées en France, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations courantes de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples. »